



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

## ARRÊTÉ DU MAIRE

### ARRÊTÉ D'ALIGNEMENT 10 PLACE DE VERDUN ET 2 RUE DE LA BRASSERIE SECTION X D N° 121

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,  
Vu la demande d'alignement de Maître Dimitri LETHIAIS relative à la propriété de Mme Andrée BEGAULT  
sise 10, Place de Verdun et 2, rue de la Brasserie cadastrée section X D n° 121 à Pont-Audemer,  
Vu l'article L 112-1 et suivants du Code de la Voirie Routière,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'absence de plan d'alignement,

ARRETE :

Article 1 : En l'absence de plan d'alignement, l'alignement actuel peut être conservé en ce qui concerne la  
parcelle cadastrée section X D n° 121 bordant la Place de Verdun et la rue de la Brasserie (V.C. n° 505).

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Pont-Audemer est chargé de l'exécution  
du présent arrêté.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à la Préfecture de l'Eure et notifiée au pétitionnaire

Fait à Pont-Audemer, le 1 juillet 2024

Pour le Maire et par délégation, le Conseiller délégué, en  
charge de l'aménagement et des travaux

Richard DUCLOS



Département :  
EURE

Commune :  
PONT-AUDEMER

Section : XD  
Feuille : 000 XD 01

Échelle d'origine : 1/500  
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 30/05/2024  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Aceuse del reception esuaitis ce extrait est géré  
027-200077329-20240701-arr\_0871\_2024-AI  
Date de réception : 03/07/2024  
Date de réimpression : 03/07/2024

Centre des Finances publiques PLACE  
DE LA DEMI LUNE 27405  
27405 LOUVIERS CEDEX  
tél. 02 32 25 71 13 -fax  
ptgc.270.louviers@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

